



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

1. RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, article 176.2.2, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Gervais au 31 décembre 2025 tel que rédigé par le vérificateur externe. Le rapport a été présenté au conseil lors de la séance régulière du 5 mai dernier.

Revenus et charges :

Les revenus de fonctionnement ont atteint **4 608 378 \$**, tandis que les charges totales se sont élevées à **4 535 991 \$**, générant ainsi un excédent de **72 387 \$**. Après ajustements comptables, l'excédent fiscal pour 2025 s'établit à **931 925 \$**. De cette somme, une partie du revenu brut de **163 221 \$** provenant de la vente des terrains permettra d'affecter, en 2026, une portion de ces produits de vente au remboursement complet de l'emprunt pour le développement Lapierre phase 3, lors du renouvellement prévu en 2028.

Situation des excédents :

Au 31 décembre 2025, les excédents, affectés et non affectés, totalisent **5 497 867**. De ce montant, un excédent affecté de **1 971 557 \$** est réservé au remboursement de l'emprunt du développement Lapierre phase 3. Ainsi, les excédents réels, affectés et non affectés, s'élèvent à **3 526 310 \$**.

Les revenus excédentaires, s'expliquent principalement par des revenus de taxes plus élevés qu'anticipés. Les taxes supplémentaires proviennent de nouvelles constructions et de la vente de terrains. De plus, les dépenses ont été inférieures aux estimations, tandis que les revenus de transferts (subventions) et les intérêts perçus ont également été plus élevés.

2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 1^{er} mai 2026, la Firme Lemieux-Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L., a présenté au maire et à la direction générale les états financiers de l'exercice 2025 après avoir effectué leur audit selon les normes reconnues au Canada. Voici l'opinion émise :

« Nous prévoyons délivrer une opinion avec réserve pour la ou les raisons suivantes :

La municipalité n'a pas comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 tel qu'exigé par le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le serveur public. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du caractère fondé de l'absence de passif ou nous permettre d'en faire l'évaluation. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements en ce qui concerne les immobilisations corporelles, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les excédents accumulés au 31 décembre 2025 ainsi que les charges afférentes pour l'exercice clos à cette date. Cette situation nous a également conduit à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. »

La municipalité de Saint-Gervais demeure en excellente santé financière. Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca.





3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la loi sur le traitement des élus municipaux qui prévoit que le rapport financier doit contenir une mention sur la rémunération et l'allocation de représentation que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal, voici la rémunération annuelle des élus pour 2025.

-Maire : traitement de base :	13 538,40\$, imposable
Frais de représentation :	6769,14\$, partiellement imposable
Par la MRC	6571,94\$, imposable
Par la MRC	3286,00\$, non imposable
- Par conseillers :	
Traitement de base	5107,52\$, imposable
Frais de représentation	2522,17\$, partiellement imposable

4. RESSOURCES HUMAINES

En 2025, de nouvelles ressources humaines ont rejoint l'équipe à l'accueil et aux communications, à l'urbanisme ainsi qu'aux travaux publics. L'équipe municipale contribue activement à la réalisation et au succès des projets de la municipalité, et nous en sommes très heureux.

5. REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier les membres du conseil municipal précédent pour leur engagement et leur dévouement auprès de notre communauté.

Je tiens également à remercier les nouveaux élus pour leur énergie, leur disponibilité et leur engagement au service des citoyens, ainsi que pour leur contribution à la poursuite des projets et au développement de notre milieu.

6. ATTRIBUTION DES CONTRATS EN 2025

La liste des contrats de 25 000\$ et plus et la liste des fournisseurs de la municipalité, dont les achats de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ au cours de l'année, sont publics et vous pouvez les consulter sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca

7. RÉALISATIONS EN 2025

Voici les principales réalisations effectuées en 2025. Certaines ont été amorcées ou planifiées en 2024, puis réalisées ou complétées en 2025, et ont bénéficié de subventions, que vous retrouverez indiquées entre parenthèses.

- Sonorisation du Centre Socio-Culturel Promutuel;
- Entretien régulier de nos routes et infrastructures;





Municipalité de **Saint-Gervais**

- Acquisition d'un coussin de levage au service incendie;
- Échangeur d'air caserne;
- Travaux réfection de la route et ponceaux 1^{er} rang Est et Ouest (Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement) ;
- Amélioration éclairage garage et bureau municipal;
- Acquisition d'un camion et équipement de déneigement;
- Modernisation de l'éclairage de rues (DEL) (Programme du Fonds régions et ruralité (FRR));
- Réfection du tablier du pont du rang du Bras;
- Clignotant entrée du village sud;

Pour conclure, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de projets, d'amélioration de nos équipements et de travaux importants, tous orientés vers les besoins de nos citoyens et l'amélioration de nos infrastructures. Elle témoigne de l'engagement soutenu de la municipalité à améliorer la qualité de vie de ses citoyens et à bâtir un milieu dynamique, attrayant et durable pour tous.

Dominic Larochelle, maire.

